

Repères – Events & books

Ouvrages en débat

Méso-économie. Penser la pluralité des dynamiques économiques

Thomas Lamarche, Jérémie Bastien
Dunod, 2025, 207 p.

Trois projets guident la conception de *Méso-économie. Penser la pluralité des dynamiques économiques*, l'ouvrage publié par Thomas Lamarche (Université Paris Cité) et Jérémie Bastien (Université de Reims Champagne-Ardenne). Il s'agit d'abord d'un manuel, qui n'entend pas seulement rendre compte de la mésoéconomie comme niveau d'analyse, mais veut « caractériser une économie politique des milieux », qui « façonnent l'accumulation macro et sont, en retour, façonnés par elle » (p. 1). La mésoéconomie concerne le lien entre les niveaux micro et macro en révélant la pluralité des dynamiques économiques et en permettant de la penser. La construction en cinq chapitres, qui vont des origines de la mésoéconomie aux développements récents et aux méthodes de la mésoanalyse, correspond à ce projet original. Chacun fait place à des cas d'étude, est doté d'un résumé introduisant le chapitre suivant et d'encarts proposant des schémas synthétiques. C'est le premier manuel de mésoéconomie en français et, selon les auteurs, sans équivalent en anglais, « un manuel, qui est aussi un manifeste », qui essaie « de rendre compte de tous les travaux et de toutes les approches qui ont contribué à la mésoéconomie », directement ou indirectement, avec pour fil conducteur que « les différences entre les approches sont bien moindres que le commun de la méso, qui est un commun institutionnaliste et d'économie politique » (p. 3-4).

Il s'agit ensuite d'un ouvrage ambitionnant de développer (voire renouveler) la théorie de la régulation par l'accent mis sur le niveau méso. Les auteurs reprennent et prolongent les chapitres en rapport avec la méso que l'on trouve dans *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*¹ et les travaux anciens des auteurs régulationnistes consacrés aux régulations sectorielle et

territoriale. Il s'agit enfin d'un projet critique et militant, inscrit dans la perspective de l'économie sociale et solidaire auquel l'ouvrage fait une large place.

Le premier chapitre s'attache « aux origines de la mésoéconomie » : l'émergence de l'économie industrielle, qui introduit la nécessité de penser un niveau intermédiaire et la « méso-analyse » promue par l'économie industrielle à la française qui vise à développer l'analyse des niveaux méso et à l'outiller. Ces approches seront remises en cause par la microéconomie théorique et la domination néoclassique.

L'économie industrielle, dans les années 1970-1980, se consolide autour du secteur comme niveau intermédiaire et du paradigme SCP (structure de marché/comportements stratégiques/performance), qui malgré les tentatives pour les doter d'une dimension institutionnaliste solide restent tributaires des déterminants microéconomiques de la performance. Dans ces années se développe également en France une mésoéconomie qui, par la suite, sera oubliée. Elle se démarque de la première économie industrielle en proposant une analyse systémique et le concept clé de « sous-systèmes pertinents » (p. 30).

Tandis que les approches convoquées dans le premier chapitre concernent substantiellement les secteurs et les filières, le deuxième chapitre s'intéresse aux dynamiques territoriales, la variété des liens aux milieux, ainsi qu'aux croisements entre géographie et économie (milieux innovateurs, économie de la proximité, économie territoriale). La référence aux milieux de vie s'inscrit en opposition à la visée utilitariste. Pour T. Lamarche et J. Bastien, l'urgence socio-écologique « nous engage à reconsidérer le lien des systèmes productifs à leur milieu » (p. 35). Mésologie est un terme ancien ayant d'abord un sens déterministe, le milieu physique influence l'être humain, avant d'avoir une portée critique en désignant la relation dialectique entre la société et l'étendue terrestre (Augustin Berque).

Dans l'émergence de la mésoéconomie, il convient de distinguer ce qui relève de l'histoire des idées et ce qui relève de celle des faits (p. 57). Ainsi, il est possible de voir dans les années 1980 un « tournant territorial » (p. 60). La nature critique de la différenciation des

¹ Boyer R., Chanteau J.-P., Lamarche T., Labrousse A., 2023. *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris, Dunod.

systèmes productifs se déplace selon les périodes historiques. Elle n'a pas disparu avec le fordisme. La différenciation méso est toujours une base du régime macro.

Si on voulait introduire la littérature universitaire anglosaxonne dans le manuel, il faudrait introduire la notion de communauté. Dans cette littérature, en effet, on parle de développement communautaire lorsqu'en France on parle de développement territorial. Le terme communauté a pâti en français de connotations religieuse et réactionnaire (antirépublicaine).

Les premières approches mobilisées, focalisant sur des objets intermédiaires, bien que cherchant à généraliser et à désenclaver leurs approches de ceux-ci, ont du mal à penser les dialectiques micro-méso et méso-macro, qui font l'objet des deux chapitres suivants. La première renvoie à une théorie de l'action et la seconde à l'intégration dans le régime d'ensemble. Ces chapitres s'appuient encore sur une pluralité de références, mais la théorie de la régulation leur apporte une cohérence.

Le chapitre 3 mobilise l'économie des conventions comprise comme une théorie de l'action au centre des dialectiques micro-méso. L'Économie des conventions peut instrumenter la méso avec les conventions de qualité et les conventions professionnelles et, aussi, en faisant de la combinaison des différents registres de conventions la clé des modèles d'entreprise et au-delà des espaces méso ou mondes de production situés.

Le chapitre 4 introduit les concepts clés de la mésoanalyse régulationniste. Il y a trois niveaux d'analyse : celui de la genèse, stabilisation et clôture des espaces méso, celui de leur différenciation conflictuelle interne et externe, de leurs relations dans des ensembles socio-écologiques, systèmes de ressource et d'évaluation des performances dans lesquels ils évoluent en changeant d'échelle, montent en régime ou se dégradent, et enfin celui des dialectiques méso-macro, sous les angles économiques, d'une part, et politique, d'autre part, c'est-à-dire celui des interrelations entre les sous-systèmes différenciés avec le régime économique dominant, mais aussi avec ceux, potentiels, qui se dessinent à travers les utopies, les débats et les conflits du moment. Avant de proposer une définition régulationniste des « espaces méso » et des « espaces méso critique », les auteurs s'appuient sur Elinor Ostrom et le concept de « polycentricité », puis celui de « champ » (Bourdieu ou Fligstein) pour éclairer les deux premiers niveaux. Si on suit Ostrom, les espaces méso sont résolument hétérogènes, imbriqués les uns dans les autres, plus ou moins robustes, dominants ou marginalisés. La force des systèmes polycentriques est que chaque sous-unité dispose d'une autonomie considérable pour expérimenter, même au prix de conflits avec l'environnement. La référence à Ostrom permet, en

outre, d'introduire la notion de communauté qui, comme nous l'avons vu, est absente de la littérature francophone, au sens d'un « collectif doté de souveraineté » (p. 100). Pour engager l'action, il ne suffit pas que soient identifiés des problèmes communs, ni même que des solutions existent sur le papier ou qu'elles soient expérimentées dans d'autres espaces, il faut qu'émergent une volonté et une visée collectives, c'est-à-dire une communauté, pour les résoudre. Dans les termes de *Commons*, on parlera de *going concern* pour ces sous-ensembles souverains, structurés par des transactions de répartition, formant avec d'autres des ensembles méso complexes (p. 82).

La théorie de la régulation a construit le concept « d'espace méso » comme sous-ensembles productifs organisés (p. 105), tant infranationaux que supra ou transnationaux, comme c'est le cas pour les fonds financiers, les dispositifs de normalisation et les plateformes numériques. Au couple Régime d'accumulation et Mode de régulation se substitue au niveau mésoéconomique le couple conceptuel « régime économique » et « dispositifs institutionnels » (fig. 4.1, p. 107). Les dispositifs régulateurs à l'échelle méso affectent les contours et la structuration des espaces. Il s'agit de dynamiques de décomposition/recomposition, sectorisation/désectorisation, territorialisation/déterritorialisation (p. 109).

Dans le chapitre 4, des travaux récents qui enrichissent la théorie de la régulation avec la notion d'espace méso critique, mettent en exergue l'Économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS offre une perspective pour la transition socio-écologique (p. 122). C'est par des représentations souhaitables du futur et la « futurité » qui active ces représentations dans l'action collective que se structurent ces espaces singuliers (p. 122). En référence à la fonction critique de l'ESS est introduit le concept d'espace « méso critique », caractérisé par un « rapport social coopératif » qui se singularise par rapport au rapport salarial dans lequel il s'insère (p. 117). La notion d'espace critique apporte à la fois l'hétérogénéité et la conflictualité au niveau méso.

Les espaces de l'ESS sont critiques dans les deux sens, activement porteurs de points de vue critiques et vulnérables, faute de pouvoir clôturer l'espace de concurrence (figure 4.2, p. 118). Les supermarchés coopératifs et participatifs sont ici pris en exemple, les études disponibles montrant qu'en dépit d'un fort engagement politique, « ces supermarchés ne permettent pas l'émergence d'un modèle socio-productif autonome » (p. 118). La littérature anglophone sur les *alternative food networks* [AFN] (qui incluent les supermarchés participatifs) pourrait être mobilisée pareillement. Dans ce champ, de nombreux travaux montrent un *trade-off* entre pureté politique des alternatives et le niveau d'impact dans l'économie et

les formes de vie réelles². La montée en régime, lorsqu'elle se produit, passe par des réseaux hybrides, voire conduit à un changement complet d'orientation identitaire, comme dans le cas des coopératives agricoles intégrées à l'agrobusiness.

Le dernier chapitre revient d'abord sur les grilles d'analyse des systèmes productifs avant d'aborder la méthodologie d'une mésoéconomie régulationniste. Le point fort est l'identification « des canaux de différenciation des espaces méso » (p. 164-172) à partir desquels on peut rendre compte des processus de décomposition et de recomposition. Ils sont nommés : produits-concurrence ; travail ; futurité ; relation à la nature. Le premier renvoie aux régimes de qualité et aux régimes de concurrence. Le deuxième renvoie aux conventions de travail, de productivité ou de performance qui s'articulent dans des rapports sociaux d'activité. Le troisième canal, celui de la futurité, qui n'est pas sans rapport avec les modalités de coopération-concurrence et les formes de mobilisation du travail, concerne les contours des biens communs. Il est central, en lien avec le canal Nature dans la perspective de transition socio-écologique (p. 169). Le quatrième canal prend en considération les déterminants des espaces méso liés aux particularités de la relation avec l'écosystème Terre (p. 170).

En conclusion, l'analyse mésoéconomique est basée sur l'enquête et n'a pas *a priori* de visée normative, c'est l'identification du travail politique des acteurs qui met en lumière leur capacité transformative qui se joue dans les dialectiques micro-méso et méso-macro. Leur conception de la mésoéconomie en tant qu'économie politique des milieux amène les auteurs à penser que celle-ci peut contribuer à une transition qui renouerait avec les milieux et le respect des vivants non humains, sans naïveté toutefois.

L'historique de l'usage du concept de mésoéconomie, ou de la caractérisation de ce niveau lorsque le terme lui-même n'est pas employé, ne permet pas une présentation détaillée des différentes approches et théories qui sont ici mises en rapport et confrontées à la mésoéconomie et génère un flou (néanmoins dissipé au fil de la progression de l'ouvrage) autour de certaines notions diversement travaillées. Le concept d'espace mésoéconomique vient pertinemment se substituer aux notions de secteur ou de territoire qui ont été les premiers maîtres mots de la mésoéconomie.

Dans l'analyse des dynamiques mésoéconomiques, les auteurs incluent la finance et les plateformes numériques, qui montent en régime *via* leurs capacités

d'infléchir les règles générales (p.133), ce qui les dédouane d'un soupçon de naïveté. Dans ces domaines aussi il y a des alternatives (combattues) et, en sens inverse, les communs sociaux ou les coopératives ne sont pas sans être concurrencés par et sous influence de la finance et des plateformes numériques. L'ambivalence est au cœur des concepts de commun et d'espace méso critique. La différenciation des espaces méso critiques ouvre des voies tant pour la réaction que l'imagination révolutionnaire.

Dans le canal relation à la nature et s'agissant des relations des systèmes productifs avec les régimes socio-métaboliques (p. 171), il faudrait expliciter la place de l'énergie. Les régimes énergétiques chapeautent les régimes métaboliques. Par exemple, en agriculture, il serait pertinent de multiplier et d'approfondir les bilans métaboliques pour comparer des systèmes intensifs et productivistes avec ceux se revendiquant de l'agriculture durable. La question de fond qui demeure, et ne relève pas que de la dynamique des systèmes alimentaires, est : comment sortir de l'agriculture du pétrole ? Instruire cette question, ainsi que celle plus large de la manière de sortir du régime productiviste et de l'extractivisme (p. 124), n'a rien d'évident – surtout à une époque où domine le discours politique réactionnaire – et impose, comme le font remarquer les auteurs, une certaine humilité.

L'ambition de l'ouvrage n'étant pas « de livrer un compte-rendu de différentes écoles travaillant le niveau méso, mais de souligner la communauté qui émerge de toutes ces approches » (p. 5), le pari est réussi. Constatant que la mésoéconomie « n'a pas fait l'objet de grande synthèse » et qu'elle « n'est pas structurée pour être enseignée », ce manuel devient un « manifeste pour engager les recherches mésoéconomiques » (p. 4). Son caractère pédagogique en fait un outil utile aux enseignants et aux étudiants, qui permet de dépasser le flou et la malléabilité des notions rapportées à la mésoéconomie, même si, dans l'ambitieux panorama qu'il couvre, il manque toutefois le parallèle anglosaxon à l'ESS que sont les *community development studies*.

J'ai signalé au passage des réserves en particulier quant au poids politique des coopératives et des formes d'organisation alternatives au rapport salarial ou au marché concurrentiel. Autant nous sommes convaincus, comme le sont les auteurs, de l'importance d'étudier toutes les formes collaboratives et leur capacité transformative, autant il convient, selon nous, d'en souligner l'ambivalence et les ambiguïtés. Il faut pointer la généralité persistante des ressources communes partagées, invisibilisées tant dans l'histoire que dans l'économie capitaliste contemporaine, et se garder de les mythifier.

Gilles Allaire

(Ancien directeur de recherche, INRAE, Toulouse)

allaire.gilles@wanadoo.fr

² Pour une revue : Allaire G., 2025. Conventions, alternative food networks, and food movements, in Diaz-Bone R., Larquier G. de (Eds), *Handbook of economics and sociology of conventions*, Cham, Springer, https://doi.org/10.1007/978-3-030-52130-1_138-1.

Institutions et transmissions du commun

Danièle Bourcier, Jacques Chevallier, Hervé Brédif, Gilles Hériard-Dubreuil, Sylvain Lavelle, Emmanuel Picavet (Eds)
Mare & Martin, 2024, 299 p.

L'ouvrage *Institutions et transmissions du commun* privilégie une approche par les « pratiques sociales liées aux dynamiques du commun » aux travers de deux entrées principales, celle de l'institution et celle de la transmission. En entame, les auteurs reviennent sur la question des vocabulaires dont on sait à quel point ils se chargent de sens multiples selon les écoles de pensées, selon les périodes considérées, selon leurs emplois au singulier (Le commun) ou au pluriel (les communs), accolé ou non au terme de bien. Sous la perspective engagée ici, le commun est « un thème d'étude et de recherche qui s'articule notamment à des formes d'action historiquement situées, riches en initiatives concrètes, marquées par l'émergence de communs ». Les deux devraient être arrimés l'un à l'autre, le premier en tant que « principe de pensée et d'activité qui justifie et oriente la tendance des acteurs sociaux à produire ensemble leurs conditions et règles d'existence » sous l'impératif de partage et de coopération, dans le respect de la liberté et de l'égalité, le second renvoyant au volet plus opérationnel. Les communs sont définis comme un mode d'organisation sociale « en vue de créer et maintenir une ressource selon des règles de partage et de gouvernance conformes au principe du commun ». L'attelage Commun/communs est assez proche de la figure dégagée par Ostrom et son école de Bloomington, laquelle entendait proposer une construction sociale gouvernée par un certain nombre de principes (*Design Principles*). Selon les auteurs, les deux se fondent sur la coopération et le partage plutôt que sur la compétition, la propriété (l'enjeu n'est pas des moindres), la domination et/ou le profit constituent des modèles alternatifs. Le ou les communs passent là où le Marché et l'État échouent à prendre en charge certains intérêts collectifs, tant il est vrai qu'ils ne sont pas très enclins à les entendre. On retrouve à nouveau l'idée de la troisième voie présente chez Ostrom. L'idée centrale est de privilégier une approche fondée sur les dynamiques du Commun, qui remodelent l'ordre de relation entre État/marché/société. Au système dyadique État-Marché viendrait se substituer un système triadique État-Marché-Société dans lequel le Commun prendrait place, étant entendu que le processus de communalisation pourrait ne pas concerner que les seules institutions du Commun et pénétrer les logiques marchandes et étatiques. Même si le risque ici est celui de la récupération et de la perversion du système, l'étude des communs dans ce réseau relationnel est sans aucun doute une perspective féconde. C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'investir ce versant alternatif du ou des

communs, mais de se poser la question des interrelations et interactions possibles entre ces trois univers.

Derrière cet enjeu d'institutionnalisation se profile la question, toujours complexe, de la pérennité du modèle et des modalités de sa transmission. Comment penser le ou les communs dans la durée ? Question complexe que les contributeurs affrontent au fil des études de cas. Car il ne s'agit pas de produire une théorie, voire « La théorie », du commun, mais, au ras de certaines pratiques sociales, de donner à voir les problèmes que soulèvent doublement l'institution des communs et leur transmission. Il n'en reste pas moins que, dans cette entreprise, les auteurs revendiquent un certain modèle méthodologique. Ces pratiques saisies dans toute leur diversité sont un « motif de questionnement (relevant) d'une démarche (dite) de théorie ancrée » ou enracinée où dialoguent approche pratique et enjeux théoriques autour de ces deux grandes entrées de l'institution et de la transmission, étant entendu qu'elles doivent être pensées ensemble, au prisme des pratiques qui les mettent en mouvement. C'est le « pari intellectuel » qui préside à la conception de ce recueil, selon les termes de ses artisans. L'institution comme clé de compréhension du commun « est fondamentalement une inscription dans la durée, une coexistence et elle implique la pratique tout en lui donnant un horizon ». Elle a à voir avec la question de la transmission. Les deux donneraient sens et consistance aux pratiques. On pourra discuter du besoin d'institutionnalisation dans l'aspiration à la durée. Les exemples de collectifs informels, « ancrés dans un sol de coutumes et d'usages », sont nombreux dans l'histoire et encore aujourd'hui, ce dont les auteurs de l'ouvrage conviennent. Et ces formes d'agir collectif hors structure institutionnelle ont permis une grande « faculté d'adaptation au changement ». Pour les auteurs de l'ouvrage, ce constat pointe aussi les limites de l'institutionnalisation. Communs coutumiers et néo-communs sont ici à l'étude. Les auteurs y ont observé les changements, notamment dans le passage de l'oral à l'écrit et dans la formalisation de règles de gouvernance dont la transmission pourrait alors survivre à plusieurs générations. Mais est-on si sûr que l'institution, serait-elle pensée comme la mieux adaptée au commun, perdurera en toute hypothèse au service du collectif ? Assurément, la question de la transmission, de la façon dont les générations à naître poursuivront le projet, demeure une vraie question.

L'institution ici considérée est doublement le commun comme institution et le commun dans ses rapports avec d'autres institutions. Dans l'approche revendiquée, il ne s'agit pas d'étudier les communs ou le commun en isolat mais dans leurs rapports avec d'autres formes organisationnelles, en particulier l'État et le marché. Un des questionnements pourrait être de se demander, dans cette triade État-Marché-Société, comment faire système dans l'intégration de ce tiers

commun? Dans quels termes le Commun pourrait-il infiltrer doublement ces sphères publiques et privées, infléchir le sens de leurs institutions? Ce qui se joue ici est aussi la redéfinition des rôles, celui du privé comme celui de l'État, impuissant à endosser à lui seul les causes d'intérêt général, appelé à faire évoluer ses propres doctrines et ses modes d'agir. Partant de cette trame, l'ouvrage se distribue en quatre chapitres dans lesquels, tour à tour, sont abordées les questions de l'extrême variété des expériences de commun, des modes d'institution d'une nouvelle culture démocratique, des conditions d'éclosion du Commun et des jeux d'échelle (le global, le local) qui soulèvent, notamment, la question du rôle de l'État.

La vingtaine de contributeurs est issue d'horizons disciplinaires multiples : le droit, la philosophie, la géographie, les sciences de l'art, l'agronomie. Des acteurs ont aussi composé, riches de leurs expériences. Et ce croisement fait l'intérêt de cet ouvrage. Certaines des études sont plus abstraites quand d'autres partent du terrain pour observer la dynamique des communs pour en éprouver les limites, en sonder la robustesse. S'agissant des études de cas, on voit à quel point les situations de crise font advenir des dynamiques de communs. Les répercussions sur les lieux et conditions de vie et de travail font que les acteurs, en réaction à ces crises, s'organisent collectivement. Plusieurs de ces situations, parfois extrêmes, sont analysées : le cas de « la situation post-accidentelle de Tchernobyl », la pandémie du COVID 19, les « grands bouleversements environnementaux ». En matière de « transition écologique, les dynamiques de communs sont appelées à jouer un rôle de premier plan [...], processus qui, en dépit de l'urgence climatique, ne peut s'envisager que sur la longue durée », ce que révèlent nombre de travaux et d'écoles de pensées sur les communs. L'étude de ces pratiques montre à quel point certains de ces territoires sont des lieux de tension et de conflits, où s'exprime une variété d'intérêts, autant de difficultés que les logiques du Commun doivent affronter et ne parviennent pas toujours à surmonter : « le bassin versant du Tescou : un territoire ordinaire face à une crise extraordinaire », les plateaux du Gerais. Où se donne à voir, au fil de ces exemples, la question de l'attachement patrimonial. La boussole du Commun peut encore être une ressource intéressante pour repenser l'aide au développement ou encore le fonctionnement de la plate-forme multi-parties-prenantes de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) où se révèlent les difficultés du lien entreprise/société.

De ces différents terrains, émerge la question de ce qui fait sens commun. Les coordinateurs de l'ouvrage, observant l'extension donnée au commun, indiquent qu'il faut comprendre où se joue la mise en commun, ce qui est à mettre en commun, saisir ce qui est commun dans les institutions déjà là avant de réfléchir à une mise

en forme de l'agir en commun. Pour finir, ils en appellent à une « créativité de l'agir », sans laquelle le commun ne pourrait être un commun. Ce rapide tour d'horizon ne restitue guère la richesse et la diversité des perspectives tracées dans ce livre, qui prend place dans la galaxie des ouvrages consacrés à cet important sujet des communs.

Marie Cornu

(CNRS, UMR ISP, Gif-sur-Yvette, France)

marie.cornu@cnrs.fr

Vers l'écologie de guerre.

Une histoire environnementale de la paix

Pierre Charbonnier

La Découverte, 2024, 319 p.

Il existe deux manières distinctes et complémentaires de lire le livre de Pierre Charbonnier *Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix* : comme un ouvrage savant, ou comme un essai politique. En suivant la première option, on découvrira une réflexion historique sur la dépendance des valeurs politiques aux infrastructures matérielles qui les soutiennent. Dans son livre précédent, *Abondance et liberté*³, l'auteur, philosophe et chercheur au CNRS, défendait déjà la thèse selon laquelle la liberté des modernes n'avait jamais été un principe abstrait mais plutôt le produit d'un régime d'abondance énergétique. Dans ce nouvel ouvrage, il est question d'une autre catégorie centrale de la pensée politique moderne : la paix.

Pour faire l'histoire environnementale de cette idée, et des réalités qu'elle désigne, P. Charbonnier s'appuie notamment sur le célèbre opuscule de Kant de 1795, *Vers une paix perpétuelle*, auquel le titre de son livre fait écho. Toute la tradition cosmopolitique qui se réfère à cet ouvrage se fonde selon lui sur un impensé. Car si l'on sait que la paix consiste en un « art » visant à réduire la violence, on a moins remarqué que cette violence, loin de disparaître, était seulement déplacée. La paix, telle qu'imaginée par la tradition libérale, suppose en effet selon P. Charbonnier une action agressive sur les milieux. C'est ce que résume bien William James lorsque, dans son célèbre essai de 1910, intitulé « L'équivalent moral de la guerre », il évoque les bataillons d'une nouvelle « armée enrôlée contre la Nature » afin de promouvoir la prospérité. À travers cette idée, le philosophe étasunien n'aurait fait que dévoiler la vérité inconsciente du cosmopolitisme kantien : à la guerre entre les nations aurait été substituée, au cours du XIX^e siècle, une guerre contre la nature.

³ Charbonnier P., 2020. *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, 2020.

Mais l'entrée dans le XX^e siècle marque le début d'une nouvelle situation. La découverte que le monde n'a plus de nouvelles frontières à conquérir met en lumière les limites de l'idéal libéral. Comment faire, dans un monde fini et limité où les rivalités entre puissances sont de plus en plus fortes, pour que la guerre contre la nature ne conduise pas tôt ou tard à la guerre tout court ? Carl Schmitt apparaît dans le livre comme l'un des principaux théoriciens de cette nouvelle situation de « confinement planétaire ». Caractérisée par l'absence d'espaces à conquérir pour absorber les rivalités, comme au XIX^e siècle, cette situation trouverait une formulation théorique dans les écrits du juriste nazi sur la « prise de terre » (*Landnahme*) : c'est l'idée que toute communauté politique se fonde sur une conquête originelle. P. Charbonnier s'appuie sur cette idée, non pour la valoriser, mais comme l'expression d'une condition « tragique » dans laquelle, avec la montée des interdépendances énergétiques, le contrôle des ressources stratégiques est de plus en plus contesté. Après la Première Guerre mondiale, on voit en effet émerger un ordre où la maîtrise des ressources fossiles devient un enjeu central des relations internationales et de l'équilibre des puissances.

Après 1945, la reconstruction mondiale se fait sur un pacte implicite : les États renonceront à certaines formes d'affrontement direct, mais ils accèderont en contrepartie à des flux énergétiques massifs, garantis par les États-Unis et organisés par un ensemble d'institutions économiques, technologiques et militaires. Cette « paix de carbone », présentée dans le chapitre 4, se matérialise dans des pipelines et des routes maritimes. Elle se stabilise grâce à la disponibilité du pétrole et à la montée en puissance d'infrastructures qui encadrent les flux mondiaux. L'abondance fossile permet de réduire les rivalités en ouvrant de nouveaux horizons de croissance. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre aux puissances du Nord : la décolonisation peut se relire comme un moment d'extension de la « paix de carbone » à de nouveaux espaces. Loin de rompre avec l'extractivisme colonial, les États nouvellement indépendants du Sud global cherchent à conquérir un pouvoir matériel à travers l'exploitation de leurs ressources matérielles.

Le livre se revendique d'une « histoire environnementale des idées ». Par ce terme, il faut comprendre une tentative pour réinscrire les idées politiques – ici la paix, mais aussi la souveraineté, la sécurité, la puissance – dans les infrastructures matérielles qui les rendent possibles. Pour y parvenir, l'auteur entend rapprocher la philosophie, de l'histoire environnementale et des sciences sociales. Mais ce rapprochement trouve rapidement des limites. Là où le politiste et historien Tim Mitchell, dans son livre *Carbon democracy*⁴, s'efforçait de décrire minutieusement les chaînes

techniques et institutionnelles produisant des effets politiques, le philosophe Pierre Charbonnier passe rapidement sur les médiations concrètes entre dispositifs techniques, institutions et savoirs de la « paix ». Il attribue un rôle causal global aux infrastructures, mais ne s'intéresse que de loin à leur granularité administrative ou technique. On touche ici à une limite méthodologique de l'ouvrage, qui tend à emprunter beaucoup d'éléments à l'histoire et aux sciences sociales, mais sans vraiment s'y aventurer lui-même et sans en adopter les exigences. Pour ces disciplines, en effet, la description précise et détaillée d'objets techniques, de dispositifs institutionnels et de controverses publiques n'a pas pour seule fonction d'illustrer une thèse ou un propos théorique. Elle a aussi une vertu d'évocation : elle fait revivre des époques passées. Elle sert surtout à construire la preuve.

Il est vrai que le livre – c'est une deuxième manière de le lire – est un essai politique et un ouvrage de circonstance, autant qu'un essai d'histoire environnementale proprement dit. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, a en effet posé un dilemme inédit aux démocraties européennes. Celles-ci se sont découvertes, du jour au lendemain, tout aussi désireuses de sanctionner l'agression russe que dépendantes de son gaz et de ses oléoducs. La décarbonation de l'Union européenne, en privant la Russie de revenus essentiels, serait-elle en passe de devenir un levier en faveur de la paix ?

Afin de répondre à cette question, *Vers l'écologie de guerre* plaide pour introduire, en écologie politique, certains des modes de pensée qui caractérisent traditionnellement l'école « réaliste » en relations internationales. Celle-ci, depuis les écrits fondateurs de Hans Morgenthau, E.H. Carr ou Raymond Aron, pense les phénomènes non pas à partir de conceptions morales idéales, mais en plaçant au centre de son attention les rivalités entre États. Avec elle, veut croire l'auteur, on pourrait fonder les bases d'une nouvelle *Realpolitik* verte en faveur de la réduction des émissions de CO₂ et de la bifurcation écologique à l'échelle globale.

L'idée n'est pas entièrement neuve. Elle trouve notamment ses origines pendant la guerre froide qui a durablement imposé son cadre de pensée pour « traduire la question du climat dans le langage du pouvoir » (p. 197). Des pages stimulantes sont consacrées à ce propos à l'économiste étasunien Thomas Schelling. Ce spécialiste de la théorie des jeux et de la dissuasion nucléaire, qui inspira Stanley Kubrick pour son film de 1964, *Docteur Folamour*, s'est en effet consacré, à partir de 1980, aux scénarios de négociation liés au réchauffement climatique. Transposant les mêmes outils que dans ses travaux précédents, il pense un ordre international où le climat deviendra un terrain d'affrontements possibles et où les États anticiperont les comportements des autres, calibreront leurs politiques en fonction des risques d'escalade ou de défection.

⁴ Mitchell T., 2011. *Carbon democracy. Political power in the age of oil*, London/New York, Verso.

Ce réalisme contraste avec l'«écologie de paix inspirée de l'idéal libéral et kantien» (p. 238) qui aurait dominé la gouvernance climatique née après 1972. Celle-ci, structurée par la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), et par les Conférences des parties (COP), s'est révélée au fil des décennies d'une inefficacité spectaculaire⁵. Car si les États savent comment mettre en place des compromis internationaux ciblés (ils le firent, par exemple, à Montréal en 1987 pour éradiquer les chlorofluorocarbures), ils sont condamnés à échouer lorsqu'il s'agit d'éradiquer des énergies fossiles qui, depuis longtemps déjà, garantissent à la fois leur souveraineté et la paix entre eux.

Dans le dernier chapitre du livre, P. Charbonnier décrit comment la transition énergétique est devenue un nouvel enjeu géopolitique. Au cours des dernières années, les États-Unis, la Chine et l'Europe se sont engagés dans une course à la réindustrialisation bas carbone qui est aussi une course à la puissance. Dans ce nouveau contexte, dans lequel s'inscrit la guerre en Ukraine, la notion d'«écologie de guerre» désigne un cadre où la décarbonation n'est plus un objectif moral ou coopératif, mais l'enjeu d'un nouvel équilibre international. Une telle transition, ajoute l'auteur, exigera bientôt un nouvel «État stratège», capable de planifier et de sécuriser ses conditions matérielles d'existence face à un environnement international de plus en plus conflictuel.

Mais de quel État parle-t-on ? Celui de P. Charbonnier pourra paraître étrangement homogène et peu problématisé. Car c'est une chose de penser la place de l'écologie dans les rapports entre puissances, c'en est une autre de penser ce que les conflits internationaux en matière environnementale font aux institutions étatiques et démocratiques. Comment assurer le maintien des libertés, à l'intérieur, dans un contexte de menaces ou d'affrontements avec des puissances hostiles à l'extérieur ? Ces questions étaient clairement à l'esprit de Kant, qui savait combien toute situation de guerre tend à modifier l'équilibre interne des pouvoirs, en exposant les républiques à des dérives autoritaires. C'est pourquoi il insistait tant sur les liens étroits entre la paix mondiale et la forme républicaine. Cette réflexion n'était pas seulement théorique, mais avait vocation à rencontrer des effets politiques. L'opuscule de 1795 avait ainsi été traduit en français à l'attention d'Emmanuel-Joseph Sieyès, alors une figure majeure de la diplomatie européenne. Or contrairement à Kant, Sieyès ne se demandait pas comment obtenir la paix perpétuelle. Face aux ennemis de la Révolution, il cherchait plutôt à imaginer comment, dans une situation de guerre perpétuelle, on pourrait protéger les institutions républicaines.

⁵ Aykut S.C., Dahan A., 2015. *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.

Ces préoccupations restent fort actuelles, mais leur actualité n'est pas seulement liée à la guerre. Elle tient aussi à la bifurcation énergétique et environnementale et à ses effets possibles sur nos institutions politiques. De Robyn Eckersley à Xavier Ricard Lanata, en passant par Dominique Bourg et Kerry Whiteside, nombreux sont les théoriciens qui, ces dernières années, ont cherché à tracer les contours d'un «État écologique» à venir. Celui-ci, soulignent ces auteurs, ne pourra advenir qu'à condition de répondre à plusieurs questions que la transition écologique pose aux démocraties : comment représenter les non-humains au sein des institutions représentatives ? comment repenser les temporalités de la démocratie afin d'y prendre en compte les générations à venir ? comment planifier l'action environnementale de l'État sans invisibiliser les savoirs autochtones par la parole des experts ? En envisageant l'État moderne comme un bloc, plutôt que comme une entité plastique et protéiforme, traversée de conflits tant horizontaux que verticaux, Charbonnier s'inscrit sans doute dans la tradition «réaliste» en relations internationales. Mais précisément pour cette raison, il laisse aussi hors champ ces questions essentielles. Elles devraient pourtant avoir toute leur place dans une réflexion sur les implications d'une «écologie de guerre».

Julien Vincent

(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
IHMC, Paris, France)

Julien.Vincent@univ-paris1.fr

Politiques de sobriété

Bruno Villalba

Le Pommier, 2023, 469 p.

Politiques de sobriété a paru dans un contexte de mise en lumière médiatique du terme «sobriété» lié à la crise de l'énergie de l'hiver 2022-2023. L'auteur du livre, Bruno Villalba, professeur à AgroParisTech, membre du laboratoire Printemps, est un spécialiste reconnu de l'écologie politique, et ses travaux sur la sobriété, souvent menés en collaboration avec Luc Semal et Mathilde Szuba⁶, ont été précurseurs.

Le livre est un essai, l'auteur le qualifie lui-même ainsi, et non un ouvrage de recherche, ce dont témoignent son faible ancrage empirique et l'absence de données nouvelles ; une écriture souvent « au fil de la plume » ; le

⁶ Semal L., Szuba M., Villalba B., 2014. Sobriétés (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique, *Natures Sciences Sociétés*, 22, 4, 351-358, <https://doi.org/10.1051/nss/2014053> ; Villalba B., Semal L. (Eds), 2018. *Sobriété énergétique. Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Quæ.

défaut de sources en soutien de certaines affirmations ; la non-contextualisation des auteurs dans des courants d'idées ; des diagnostics souvent trop englobants et des énoncés normatifs (sous forme de « nous devons »). À titre d'exemples, l'effet rebond n'est pas défini précisément alors qu'il fait l'objet de nombreuses publications scientifiques ; le débat public sur l'EPR2⁷ est disqualifié car il lui est reproché de ne porter que sur les réacteurs de Penly (son périmètre, à l'instigation de la Commission nationale du débat public [CNDP], était pourtant bien l'ensemble du programme du nouveau nucléaire dont le projet de Penly) ; les politiques environnementales, jugées trop orientées vers la croissance verte, semblent ne rien valoir ; les énergies renouvelables n'auraient de renouvelables que le nom, etc. Le texte emploie régulièrement le « nous » sans précision de référent (par exemple : « cette impunité pèse encore lourdement sur notre capacité à construire d'autres rapports avec la Terre », p. 101 ; « nous devons envisager de passer de l'abondance à la satiété », p. 283). On peut gager que ce « nous » renvoie aux « sociétés occidentales », mais ce n'est pas sans poser question sur l'imputation indifférenciée de responsabilités (sur le passé et sur l'avenir) à des groupes sociaux dont les pouvoirs et capacités sont, eux, différenciés. Alors que le « nous devons » revient de multiples fois dans le texte, la construction du collectif engagé dans le changement au nom du principe moral du « devoir faire » mériterait de faire partie des objets explicites du projet d'écologie politique proposé par l'auteur.

Le livre entend, en effet, « élaborer quelques termes du débat » (p. 19) permettant d'enrichir l'écologie politique des significations et implications de la sobriété, celle-ci consistant à limiter les besoins, autrement dit, à faire avec moins, plutôt qu'à optimiser les procédés sans interroger les finalités. L'auteur ne souhaite toutefois pas définir de façon trop serrée la notion, au risque de sa « standardisation » qui viendrait en amoindrir la « portée subversive » (p. 11). Au terme du livre, il se dégage la proposition suivante : adopter la sobriété consiste à rendre explicites et présentes les conséquences environnementales des modes de vie et à instituer un renoncement aux besoins artificiels et à l'abondance, ce qui en passerait par des contraintes librement consenties et, pour les individus, un autre type de rapport au monde, que l'auteur définit comme une « autonomie relationnelle ».

Le propos, auquel s'ajoutent bibliographie et notes de fin, se déploie sur 375 pages, scandé en dix chapitres encadrés d'une introduction et d'une conclusion. Les deux premiers chapitres passent en revue les valeurs de

modération présentes dans l'antiquité grecque et dans la religion chrétienne (chapitre 1) et les penseurs de l'écologie et de la technique de la seconde moitié du XX^e siècle (Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, Ivan Illich, André Gorz, Murray Bookchin, Dominique Bourg ; chapitre 2). Le chapitre 3, intitulé « Contextualiser la sobriété », évoque les travaux des sciences du système Terre consacrés aux limites planétaires et à la « grande accélération » (les pollutions et consommations massives enregistrées depuis les années 1970), la dépendance des sociétés occidentales à la consommation et les limites temporelles et cognitives à prendre en compte pour mettre en place la sobriété. Un chapitre 4, plus long, mène la critique de l'innovation et de l'efficacité, ainsi que du nucléaire. Le chapitre 5, « Politiser la sobriété », appelle à un débat démocratique sur la sobriété et fait le constat de la faible inscription de la notion dans le débat public français (plan de sobriété du gouvernement, programmes politiques, scénarios de transition élaborés par des organisations dédiées à l'expertise en France, rapports du GIEC, etc.). Le chapitre 6 revient sur des considérations de philosophie morale à propos du renoncement. Le chapitre 7 traite des questions d'inégalités et de pauvreté et fait la critique de la croissance économique comme moyen de promouvoir l'égalité. Le chapitre 8, titré « Institutionnaliser la sobriété », est le seul à aborder des politiques concrètes. L'auteur passe en revue la carte carbone, la taxe carbone et le rationnement et conclut par un appel à « assumer l'obligation consentie » dans un cadre démocratique. Le chapitre 9, intitulé « Expérimenter la sobriété », se consacre, lui, à des expériences intimes de la sobriété, parfois partagées collectivement, comme les régimes alimentaires ou le fait de s'abstenir d'avoir des enfants. Enfin, le chapitre 10 propose une autre approche du lien social et de la liberté comme « autonomie relationnelle », autonomie qui rappelle très directement les propositions d'Illich et s'oppose à l'hétéronomie des sociétés technicistes appelant à privilégier les relations et à étendre leur nombre et leur nature (incluant les non-humains).

L'introduction et la conclusion établissent des synthèses claires du propos de l'auteur, avec des effets d'intelligibilité sur la « dépendance au consummationnisme » (p. 10) ou bien sur le projet « d'interroger les conditions de la construction à un renoncement programmé à l'imaginaire de l'illimité et au mode de vie qu'il produit » (p. 16). La conclusion souligne le choix à faire par nos sociétés : décroissance librement consentie (« volontaire et démocratique ») ou rationnement autoritaire (« récession subie et oligarchique », p. 371). Le projet d'écologie politique est alors résumé ainsi :

« Les politiques de sobriété participent [...] à la construction d'une pédagogie de la transformation des relations sociales et écologiques, en inscrivant cette considération dans des pratiques relationnelles qui mettent

⁷ L'EPR2 (Evolutionary Power Reactor 2) est un projet de réacteur nucléaire à eau pressurisée de génération III+.

en scène cette interdépendance et la vulnérabilité de notre habitabilité dans ce monde » (p. 370).

Si le genre de l'essai est légitime et si aucun livre n'est exempt de certaines imprécisions ou rapidités, sur le fond, cependant, l'ouvrage présente trois problèmes majeurs. Le premier est un défaut d'articulation : l'organisation argumentative est difficile à saisir, à l'échelle du livre lui-même comme au sein des chapitres. Cela est particulièrement visible dans le maniement des ouvrages cités qui, à défaut d'enquête empirique, forment la matière première du livre. Textes et auteurs ne sont pas contextualisés, ni leur sélection justifiée, faisant l'effet d'un défilé d'auteurs, d'ouvrages et de propos qui semblent tous indépendants les uns les autres, choisis arbitrairement et maniés au bon vouloir de l'auteur. N'y a-t-il pas d'école de pensée, de filiations et de circulation entre les idées dans les travaux présentés ? B. Villalba lui-même s'inscrit-il dans une approche et laquelle ? Par exemple, le chapitre 6 consacré au renoncement, traite, dans l'une de ses parties, des liens entre démocratie, abondance et émancipation. Le travail du philosophe Pierre Charbonnier, qui a mis en évidence la force du lien entre liberté et abondance dans la pensée politique moderne, est discuté en moins d'une page et aboutit à l'idée que celui-ci souhaiterait conserver les deux en oubliant largement la matérialité (p. 227-228), ce qui semble étonnant étant donné l'importance accordée à celle-ci par le philosophe. Le passage se poursuit par une critique de l'abondance mobilisant Günther Anders (la construction de besoins artificiels). Elle se conclut par une demi-page (p. 233) souscrivant à la thèse de la « pétrocratie » de Timothy Mitchell. La présentation de Mitchell pose problème en ce qu'elle donne des détails (sa nationalité) qui n'intéressent pas le propos et omet des considérations utiles pour comprendre son travail (qu'il est une figure du « tournant matériel » de l'anthropologie et travaille sur les relations entre expertise et pouvoir). Surtout, écarter le travail de P. Charbonnier au début d'un développement pour le conclure en recourant à celui de T. Mitchell sans les discuter au fond est problématique dans la mesure où les deux auteurs partagent des soubassements théoriques communs et que P. Charbonnier se réfère régulièrement aux travaux de T. Mitchell. Les dernières phrases de ce développement interrogent d'ailleurs sur la position exacte de B. Villalba :

« Il est bien sûr envisageable de maintenir la relation entre le projet de l'émancipation de la rationalité moderne (liberté) et les conditions matérielles de sa réalisation (par-delà l'abondance). Mais cela suppose de construire une relation de modération dans le rapport à la domination du monde naturel » (p. 233).

À plusieurs reprises dans l'ouvrage, pourtant, B. Villalba désapprouve la « minimisation » de la sobriété telle qu'elle s'exprime dans cette citation. Il appelle de

ses vœux une approche forte de la sobriété et réproouve les relations de domination actuelles, non cohérentes avec l'autonomie relationnelle qu'il défend.

La manière dont les auteurs sont mobilisés dans l'essai amène à s'interroger sur l'absence de certains chercheurs qui participent pourtant à l'animation de cette discussion scientifique (par exemple Émilie Hache, Geneviève Pruvost, Sophie Dubuisson-Quellier, pour n'en citer que quelques-unes). Ce n'est pas le défaut d'exhaustivité qui est ici en jeu (les champs de travaux ayant des connexions avec la sobriété étant très extensifs) mais celui de ne pas suffisamment mettre en avant les raisons des choix faits en faveur de la discussion de tel ou tel auteur, et sa place dans l'histoire des idées afin de mieux situer et comprendre le propos de B. Villalba lui-même.

Le deuxième problème est celui de la focalisation des enjeux de la sobriété sur les individus et les modes de vie. Bien que B. Villalba critique les approches centrées sur le comportement individuel, comme les écogestes, et affirme l'importance des politiques publiques et des choix faits collectivement, c'est uniquement par l'aval du système économique, c'est-à-dire par la consommation, que la sobriété est, dans les propos de l'auteur, amenée à se déployer. L'ouvrage demeure centré sur la consommation et les individus avec des références classiques aux éthiques personnelles en début d'ouvrage, à la psychologie de la dépendance au chapitre 3, au renoncement personnel et aux expériences intimes de la sobriété en milieu puis en fin d'ouvrage. Les pistes de politiques publiques présentées au chapitre 8 (carte carbone, taxe carbone, rationnement) visent à juguler la consommation. Il semble alors attendu que l'offre et les systèmes productifs s'adaptent sous l'effet du changement des pratiques. Pourtant, ceux-là ont une puissance d'orientation majeure des consommations. Les *degrowth studies*, l'économie hétérodoxe et celle des communs, les travaux émergents sur les modèles économiques alternatifs l'abordent directement et suggèrent des pistes tout à fait concrètes. Alors que les mécanismes de l'économie néolibérale jouent un rôle central dans l'orientation des choix sociaux, faut-il entendre que la redéfinition des relations sociales et écologiques caractérisant les politiques de la sobriété esquissées par B. Villalba suffirait à réorienter l'économie sans prendre directement pour cible ses savoirs et ses modes d'action ?

Le troisième problème est, finalement, celui de l'objet visé par les « politiques de sobriété » qui font le titre de l'ouvrage. Il apparaît clairement à sa lecture que celui-ci ne porte pas sur les politiques publiques à même de mettre la sobriété en œuvre, mais plutôt sur les possibilités de politiser la sobriété. Or le chapitre qui se trouve au cœur de l'ouvrage et qui s'intitule justement « Politiser la sobriété » (chapitre 5) insiste sur l'impor-

tance du débat et de la délibération en démocratie, par opposition aux postures « éco-autoritaires » de certains auteurs de l'écologie politique (William Ophuls, David Shearman, Joseph Wayne) que l'auteur ne partage pas. B. Villalba prône au contraire une sobriété allant de pair avec débat et délibération pour mettre en place une limitation consentie. Politiser signifie pourtant aussi « conflictualiser » dans les formes de l'action politique démocratique : débattre vigoureusement, manifester, faire grève, protester, etc., autour de valeurs politiques et morales. La limitation consentie se prêterait sans doute bien à une telle politisation. Or les mobilisations collectives autour de la sobriété, des consommations ostentatoires, ou autres enjeux proches de celui de la limitation consentie, ne figurent que très peu dans le livre, tandis que, comme on l'a déjà mentionné, le « nous » au nom duquel le livre est écrit demeure incertain. D'un essai tel que celui de B. Villalba, on pouvait attendre qu'il traite de ces aspects. À quelles conditions, et par quels moyens, la sobriété pourrait-elle être politisée, devenir un enjeu pour le collectif, et trouver des formes de traduction économique, demeure, pour le moment, une question non élucidée.

Catherine Grandclément

(EDF R&D [GRETS] et i3-CRG, École polytechnique,
CNRS, Institut polytechnique de Paris, Palaiseau,
France)

catherine.grandclement@edf.fr

S'aimer la Terre. Défaire l'habiter colonial

Malcom Ferdinand

Seuil, 2024, 591 p.

Dans son ouvrage *S'aimer la Terre. Défaire l'habiter colonial*, Malcom Ferdinand, chercheur martiniquais au CNRS, décompose l'affaire du chlordécone (CLD) en ses différents éléments constitutifs. Il montre comment l'utilisation de ce composé chimique toxique doit être comprise à travers le prisme des relations coloniales. Ferdinand soutient, de manière convaincante, que l'insecticide CLD « ne peut être réduit à la pollution environnementale d'une molécule avec des conséquences sanitaires avérées » (p. 542). D'après lui, il faut plutôt comprendre son utilisation initiale ainsi que ses conséquences dans le cadre de systèmes de pouvoir impliquant les sciences, des relations sociales ainsi que la sphère politique et économique. Grâce à son ancrage empirique approfondi, cet ouvrage constitue une contribution nécessaire tant dans le cas concret du CLD dans les Antilles que dans la question plus large du rôle de la plantation dans la crise planétaire.

Le livre comprend un prologue, un épilogue et vingt chapitres, eux-mêmes regroupés en cinq actes.

L'argumentation de Ferdinand est appuyée de photographies, illustrations, cartes de la Guadeloupe et de la Martinique, ainsi que par des tableaux (l'un d'entre eux présente en détail « les différences de délais d'action entre France et États-Unis face à l'alerte d'une pollution » [p. 233]). Dans un langage direct, l'ouvrage expose la nature complexe de la contamination, son impact sur la vie et l'écosystème, ainsi que les résistances qu'elle suscite de la part des Antillais.

Chacun des cinq actes offre un élément différent permettant de comprendre la portée du scandale CLD. Le premier acte, « Un habiter contaminé » (p. 41), pose les bases principales de l'argumentation en présentant les propriétés chimiques du CLD, son attaque en règle contre « le tissu du vivant » (p. 55), les corps et l'environnement de vie des Antillais, ainsi que le décalage profond entre les discours de la science et l'expérience vécue par les personnes exposées à la contamination. À contre-courant du discours habituel qui présente le charançon comme un nuisible, Ferdinand montre comment, pour le charançon, le CLD s'inscrit dans un combat de longue haleine contre sa vie et son comportement naturel, mené par divers moyens et intimement lié à la logique extractive de l'agriculture de plantation. Il énumère les nombreuses espèces végétales et animales touchées par le CLD, dont le nombre même rend palpable l'impact grave sur l'écosystème, qui semble presque écrasant. Ici, l'impact violent sur les Antillais est une forme de domination continue et une perturbation profonde de leur mode de vie. Cette perturbation est aggravée par le fait que les Antillais ne peuvent plus se fier à leurs sens, la contamination par le CLD étant sans odeur ni couleur ; cela implique la séparation ou « aliénation scientifique du monde vécu » (p. 11) et la criminalisation des pratiques culturelles qui en dépendent, telles que la pêche ou le jardinage. Le deuxième acte, « Terre damnée » (p. 129), se tourne vers le contexte historique de l'industrie bananière française, y compris son importance politico-économique et culturelle, la relation coloniale entre la France hexagonale et les Antilles, le travail racialisé et sa construction dans le cadre du monde naturel des plantations, ainsi que la naturalisation de la lutte agressive contre le charançon. Le troisième acte, « Damnés de la Terre » (p. 225), examine comment cette contamination a été rendue possible. Cela passe par la « production d'ignorance » (p. 228) via une production de connaissances sélective, la discrimination environnementale dans le cadre de la définition et du choix de seuils de contamination « acceptable », ainsi que les différences dans la manière dont différents groupes sociaux tels que les femmes, les ouvriers et les migrants sont affectés et non protégés. Le quatrième acte, « Révoltes décoloniales » (p. 335), se concentre sur la résistance ainsi que sur les obstacles et la répression auxquels elle est confrontée. Ici, Ferdinand souligne que la résistance contre les

multiples niveaux de violence et « pour l'égalité, la justice et la dignité » (p. 335) s'inscrit dans une lignée de lutte anticoloniale et « antiesclavagiste » (p. 345), il insiste sur le rôle important de l'art dans une réappropriation autodéterminée du récit, et souligne la nécessité de penser la justice environnementale dans un cadre plus large que celui offert par les limites juridiques. Enfin l'acte cinq, « S'aimer la Terre » (p. 439), interroge les notions de dépollution et de décontamination, conceptualise ce que signifie vivre avec les dommages causés par le CLD sans simplifier son impact ou tomber dans la résignation politique, et décrit les moyens de lutter contre l'omniprésence de la plantation dans la vie et la science. Ensemble, ces cinq actes constituent « une étude théorique et empirique de longue haleine » qui « propose une autre manière de penser cette affaire et, surtout, la Terre » (p. 15).

Ferdinand mobilise plusieurs concepts clés pour étayer son argumentation. Parmi ceux-ci figure l'habiter colonial, défini comme « une manière insoutenable, violente, raciste, et patriarcale d'habiter la Terre » (p. 22). Un autre concept important est celui de « la double fracture environnementale et coloniale de la modernité » (p. 15), qui divise « la compréhension du monde et de la Terre entre ce qui relèverait de l'environnement et ce qui relèverait des rapports sociaux de domination liés à la constitution coloniale, patriarcale et capitaliste de la modernité » (p. 15) et se reflète également dans la division disciplinaire entre les sciences naturelles et les sciences sociales. L'analyse de Ferdinand est donc également un effort pour surmonter ces fractures afin d'appréhender le problème du CLD dans toute son ampleur et sa complexité. Ici, les aspects écologiques du CLD apparaissent comme inextricablement liés au « capitalisme colonial bananier » (p. 197) et à son ancrage dans des structures de pouvoir fondées sur la race, le genre et la classe sociale. La violence nécessaire pour maintenir ces relations de pouvoir est multiple : « une violence rapide à travers les coups infligés par l'autorité policière sur les corps manifestants, et une violence de longue durée à travers l'empoisonnement de tout un peuple, légalement encadré par l'État » (p. 358). Tout au long du livre, Ferdinand aborde des concepts et des auteurs clés tels que Donna Haraway et Valentin-Yves Mudimbe. Si ces références fournissent un ancrage théorique pertinent, elles semblent parfois précipitées et pourraient bénéficier de contextualisations supplémentaires. Vers la fin de l'ouvrage, Ferdinand propose des solutions sous la forme de ce qu'il appelle « une politique d'amour de la Terre » (p. 442) qui consiste en « des actions économiques, symboliques, artistiques, cérémonielles ou spirituelles permettant ces rapports créatifs, dignes, sains et justes » (p. 458).

La production de connaissances scientifiques occupe une place prépondérante dans les nombreux chapitres de l'ouvrage, que ce soit dans le rôle démesuré accordé aux sciences en tant que médiateurs de connaissances sur le CLD en raison de l'imperceptibilité sensorielle de la contamination, dans la manière dont les hexagonaux extraient les données scientifiques des corps antillais contaminés, ou dans l'inaccessibilité des recherches cachées derrière des barrières payantes et publiées en français plutôt qu'en créole. Il apparaît clairement que les scientifiques font partie du pouvoir étatique, sont positionnés dans les relations de pouvoir et qu'ils participent de « la déshumanisation des Antillais et de leurs chercheurs sans remettre en cause les structures de l'habiter colonial » (p. 510). Une partie légèrement provocante, mais sans doute nécessaire, du livre consiste en une caractérisation de six types de chercheurs différents en relation avec cette déshumanisation. Si cette typologie illustre les différentes positions et leurs habitus et s'appuie sur de nombreux exemples personnels, le lecteur souhaiterait parfois davantage de contextualisation sur la position de Ferdinand lui-même et le rôle des chercheurs antillais dans les instituts de recherche de Martinique et de Guadeloupe, ainsi que sur d'autres relations de pouvoir au sein du groupe, par exemple, la classe sociale. Le rôle que la science peut jouer dans une réponse réparatrice et décoloniale à la contamination est résumé dans les quatre axes : « une souveraineté antillaise de la recherche ; une réparation des crimes coloniaux en termes de recherche ; la reconnaissance des créoles et des épistémès autochtones comme langues scientifiques de la Terre ; et la pratique de sciences portées par un horizon pluriversel de rencontres » (p. 511).

Cette réorientation de la science n'est qu'un élément – certes crucial – dans un effort de démocratisation beaucoup plus fondamental qui vise la justice environnementale. Ferdinand nous invite à réfléchir sur ce que peut signifier la justice lorsque nous considérons l'irréversibilité de la pollution et lorsque nous laissons la toxicité mettre à nu notre situation dans le monde : « Ma contamination au CLD est donc aussi le témoignage de mes connexions au reste du vivant, enrichissant ma conscience de ce et de celles et ceux avec qui je fais l'expérience de cette vie terrestre » (p. 461).

Cet ouvrage s'inscrit dans une littérature croissante qui se concentre sur le rôle des plantations dans l'effondrement écologique actuel. Une question qui traverse le livre est de savoir dans quelle mesure la plantation peut être utilisée comme cadre de référence, site, logique et métaphore, de quelle manière les sciences constituent une « plantation-scientifique » (p. 317) et comment nous pouvons « défaire la plantation pour

toucher Terre» (p.484). En posant ces questions, cet ouvrage rejoint une série d'études approfondies consacrées à des sites de plantation spécifiques et à la nature coloniale de la pollution qui, malgré leur caractère profondément contextuel, ou peut-être précisément à cause de cela, apportent un éclairage plus large sur la situation planétaire difficile dans laquelle nous nous trouvons⁸.

S'aimer la Terre est une contribution réfléchie à la littérature sur le scandale du chlordécone et une étude approfondie des relations à la Terre qui sont à l'origine de la crise écologique. En cinq actes et à l'aide de nombreux exemples, le livre démontre de manière convaincante que la pollution toxique ne peut être dissociée des relations qui l'ont engendrée : « la monstruosité ne réside pas tant dans cette molécule que dans les multiples rapports de domination, de destruction du vivant et de déshumanisation dont l'usage et la gestion des conséquences de ce pesticide et d'autres toxiques procèdent » (p.539). L'accent mis sur l'impact du CLD sur les différents aspects de la vie et la contextualisation de cet impact dans des structures sociétales plus larges, comprenant la science, font de cet ouvrage une lecture incontournable pour les scientifiques et les spécialistes en sciences sociales.

Aisha P. L. Kadiri

(ENS – Université PSL, UMR République des savoirs,
Paris, France)

aisha.kadiri@ens.psl.eu

Sortir des labos pour défendre le vivant

Scientifiques en rébellion

Seuil, 2024, 62 p.

Dans ce livre d'une soixantaine de pages, le collectif Scientifiques en rébellion résume les principes et le parcours de son action. Créé début 2020, le collectif a soutenu la vague de désobéissance lancée par Fridays for Future et Extinction Rebellion, prenant une place importante dans une série d'appels à l'action lancés par des chercheurs pour la plupart en Europe et aux États-Unis.

Le récit ne se limite pas à l'exposition des raisons de l'entrée en désobéissance civile pour dénoncer l'insuffisance des politiques publiques face à la crise climatique. C'est néanmoins le choix de la désobéissance qui se trouve au cœur de l'ouvrage, ainsi qu'une réflexion sur le (non) sens de la « neutralité scientifique » en situation

d'urgence. La spécificité de Scientifiques en rébellion réside dans ce recours à ce mode d'action (p. 23). Ce livre prend donc sa place à côté d'autres appels à la désobéissance, notamment celui signé dans la revue scientifique *Nature Climate Change* en 2022 par un collectif de chercheurs et de chercheuses majoritairement issus des sciences sociales, et qui souligne le défi posé par la crise du réchauffement climatique aux modes traditionnels et institutionnels de la communication de la recherche scientifique. Pour ces chercheurs et ces chercheuses, « nous devons envisager de nouvelles façons d'agir si nous voulons faciliter une transformation urgente et nécessaire⁹ ».

Les Scientifiques en rébellion reprennent ce raisonnement. Un des membres du collectif nous dit : « En tant que scientifiques, nous sommes investis d'une responsabilité particulière envers la vérité, et la vérité aujourd'hui est que nous devons agir. Nous sommes face à une crise existentielle qui exige des mesures immédiates et radicales. Lorsque notre survie est en jeu face à la violence du changement climatique, empêcher les émissions de CO₂ devient de la légitime défense » (p. 53).

Cet investissement passe par toute une gamme d'actions visant surtout les acteurs principaux du détournement du savoir scientifique. À noter ici la critique de l'influence du lobby pétrolier et banquier sur les négociations climatiques, ainsi que la tenue de « mini-COP alternatives » à travers la France à l'automne 2023, suivie de quatre jours de débats à Bordeaux réunissant scientifiques, militants et journalistes.

Il est intéressant de s'arrêter sur la composition des Scientifiques en rébellion : si les champs disciplinaires de ses membres « vont de la physique quantique à la géographie en passant par la médecine », seulement un membre sur dix est issu des sciences humaines et sociales. Si donc, comme nous explique le collectif, les modes d'action « sortent du cadre classique d'intervention des scientifiques dans la vie publique et politique », toujours est-il que cette sortie semble moins difficile, ou peut-être plus intéressante, pour les chercheurs issus de disciplines positivistes que pour les spécialistes de disciplines constructivistes. À l'instar de l'appel d'Extinction Rebellion, celui des Scientifiques en rébellion, invite à « dire la vérité », conçue comme une traduction du savoir institutionnel, dans les lieux publics mais non institutionnels. Le port de la blouse blanche par les membres du collectif, plutôt traité dans ces pages comme ayant une signification importante dans la mesure où il peut renforcer le niveau très élevé de confiance publique

⁸ Li T.M., Semedi P., 2021. *Plantation life: corporate occupation in Indonesia's oil palm zone*, Durham, Duke University Press ; Barua M., 2024. *Plantation worlds*, Durham, Duke University Press ; Liboiron M., 2021. *Pollution is colonialism*, Durham, Duke University Press.

⁹ Capstick S., Thierry A., Cox E., Berglund O., Westlake S., Steinberger J.K., 2022. Civil disobedience by scientists helps press for urgent climate action, *Nature Climate Change*, 12, 773-774, <https://doi.org/10.1038/s41558-022-01461-y>.

dont jouissent les scientifiques (p. 48-49), est à cet égard révélateur : si les scientifiques sortent de la neutralité pour peser publiquement, la « science », elle, reste une affaire de données objectives. La blouse blanche signifie aussi la séparation épistémologique entre le chercheur et l'objet de sa recherche, un statut qui, s'il peut renforcer celui des scientifiques comme détenteurs d'un savoir « légitime », les place également en position d'acteurs d'un savoir désocialisé.

Si je mets l'accent sur cet aspect dans ce bref compte rendu, ce n'est pas pour questionner la légitimité ni le courage de cette démarche, mais les limites qui en découlent. Pointer l'importance de la vérité et de la science comme pratique désocialisée (et c'est une critique que l'on peut faire des récents mouvements de désobéissance climatique en général) revient parfois à privilégier des questions de savoir, et de communication du savoir, au détriment de l'analyse contextuelle et sociospatiale du pouvoir. Autrement dit, pour reprendre l'intervention du scientifique (anonyme) cité plus haut, si nous comprenons le comment et le pourquoi des mesures immédiates exigées, nous en apprenons beaucoup moins sur le contenu des mesures radicales envisagées.

On trouve en fait assez peu de réflexions dans ces pages sur les questions de justice, sociale ou climatique, qui peuvent être articulées par des scientifiques se mobilisant publiquement en collectif ; le cadre choisi, celui de l'urgence, d'agir maintenant dans le présent (« d'agir comme vous agiriez en situation de crise » comme le dit Greta Thunberg) car la maison est en feu, réduit inéluctablement la place de la construction politique de la nature du problème. La dernière phrase de ce livre est, effectivement, un appel à nous rassembler et à lutter ensemble, car « il y a urgence » (p. 59).

Certes. Mais on peut logiquement considérer que toute prise en compte potentielle, par des États dont la prospérité est fondée sur l'échange inégal, des analyses scientifiques sur les conséquences géophysiques des émissions de carbone (et autres gaz toxiques) ne conduira pas forcément à penser un autre monde, cette fois plus juste. Nous avons déjà souligné que penser le cadre temporel du réchauffement climatique doit nécessairement passer par une réflexion sur la nature plurielle de ce cadre¹⁰, et donc sur les visions différentes du monde et de ce qui peut constituer une « crise » qui en découlent. Comme le fait remarquer Anneleen Kenis¹¹, la question

est donc aussi de décider comment agir une fois que le moment d'« agir maintenant » – slogan lancé par Extinction Rebellion en 2018 pour parvenir à la neutralité carbone en 2025 – est passé.

On ne peut tout attendre d'un petit ouvrage ; celui-ci réussit à donner un aperçu rapide du sens et des fondements de l'action du collectif et, au-delà, de l'impératif social de la recherche dans les multiples contextes de crise politique et sociale que nous vivons. Mais ce livre arrive aussi au moment où la vague de désobéissance climatique s'essouffle face à la répression judiciaire et au peu d'intérêt des gouvernements et des grandes entreprises du Nord pour, justement, la vérité et l'urgence. L'ouvrage se termine par un appel à nous rassembler et à lutter ensemble. La tâche, me semble-t-il, est aussi de participer, en tant que scientifiques mais d'abord en tant que citoyens, au développement d'un projet politique.

Graeme Hayes

(Aston University, Birmingham, Royaume-Uni)

g.a.hayes@aston.ac.uk

Zoos. Aux lisières du domestique

Jean Estebanez

CNRS Éditions, 2025, 275 p.

Dans le présent ouvrage issu en partie de ses travaux de thèse¹², Jean Estebanez (Université Paris-Est Créteil, Lab'Urba) nous offre un riche panorama des zoos. Publié chez CNRS Éditions, ce livre a sa place légitime aux côtés des nombreuses études sur cet objet singulier. Il peut ainsi intéresser les géographes et spécialistes des zoos mais aussi tout lecteur curieux des relations hommes-animaux.

Géographe, l'auteur a également étudié la place des animaux dans la ville, la condition des animaux domestiques et la géographie sociale. Ces travaux ainsi que son impressionnante enquête reposant sur la visite de plusieurs dizaines de zoos de par le monde entre 2007 et 2017 lui ont permis de cerner les points saillants pour l'ensemble des zoos ainsi que les spécificités de certains d'entre eux. Il retranscrit entretiens et épisodes vécus, ce qui donne un livre vivant et accessible. Toutefois, J. Estebanez ne s'en tient pas qu'à l'anecdotique. Ces récits sont un moyen d'étudier les expériences sensorielles du zoo et d'analyser leurs fondements. Il formule dès l'introduction l'hypothèse que les zoos sont un lieu de domestication (p. 14-16) alors que les animaux des zoos sont communément définis comme « sauvages ». Par

¹⁰ Hayes G., Sherilyn MacGregor S., 2023. Taking political time: thinking past the emergency timescapes of the new climate movements, *South Atlantic Quarterly*, 122, 1, 181-191, <https://doi.org/10.1215/00382876-10242756>.

¹¹ Kenis A., 2023. A race against the clock? On the paradoxes of acting “now” in the climate struggle, *South Atlantic Quarterly*, 122, 1, 192-202, <https://doi.org/10.1215/00382876-10242770>.

¹² Estebanez J., 2010. *Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité*, thèse de doctorat en géographie, Université de Genève et Université Paris 7.

ce fait, il redéfinit le terme même de domestication comme une forme de « socialisation spécifique » (p. 162) et une reconfiguration des liens entre humains et animaux.

Si J. Estebanez fait quelques incursions dans le passé, son propos porte essentiellement sur le présent et sur les enjeux liés à l'avenir des zoos. L'ouvrage est divisé en trois parties et onze chapitres. La première partie traite de la dichotomie entre les êtres vivants dans les zoos et leurs représentations. La seconde porte sur les fondements du zoo comme institution, reposant sur le statut spécial que s'arroge l'homme dans le vivant. Pour finir, l'auteur s'interroge sur la réinvention du zoo autour de la conservation des espèces. Cette architecture nous permet de découvrir différentes facettes du zoo, qui n'est pas, selon l'auteur, « qu'un espace d'exploitation » (p. 262).

Les zoos sont considérés au premier chef comme des lieux de visite, de travail, d'élevage, bref, de vie, de contacts mais aussi de discontinuités, marquant la séparation entre humains et autres animaux. De ce fait, ces espaces ne sont conçus que dans certains types de sociétés, celles marquées par une séparation entre nature et culture (p. 101)¹³, même si le zoo actuel porte un discours de continuité entre animal et homme (p. 77). D'ailleurs, la majeure partie des zoos se situent en Europe. Alors que la fréquentation des zoos explose au XIX^e siècle, son essor s'imbrique avec celui des colonies (p. 109-110). Les zoos sont longtemps corrélés à une « vision raciale [...] » (p. 129). Suite à la contestation de ce modèle, le zoo se réinvente avec notablement la fin des zoos humains durant les années 1930. « Pourtant, de nombreux signes dans les zoos contemporains continuent à marquer une présence humaine » (p. 13), notamment par des imitations architecturales de villages non européens. Par ailleurs, le renouvellement des zoos par la sauvegarde des espèces en danger est profondément lié au conservationnisme colonial et postcolonial.

Par conséquent, les zoos ne sont pas des espaces sauvages, mais des espaces construits ayant l'apparence d'un milieu naturel imaginaire mais vraisemblable » (p. 126), offrant l'illusion de grands espaces. « La question n'est donc bien sûr plus celle du vrai et du faux, du simulacre ou de la copie plus ou moins fidèle, mais celle de la requalification » (p. 162). Le zoo est ainsi un espace hybride entre observatoire scientifique et musée, qui reste d'abord un lieu de divertissement avec des scènes qui « exagèrent, densifient, déforment et stylisent toujours ce qu'elles présentent [...] » (p. 141). Cette mise en scène a évolué au fil du temps avec, comme point de rupture, les innovations de Carl Hagenbeck remplaçant les barreaux par des fossés. Aujourd'hui, les séparations sont souvent marquées par des vitres. Dans

certains parcs, les visiteurs sont en voiture, ce qui apparente leur visite à un safari. Les zoos sont donc des espaces où se jouent des rapports de force entre différents acteurs : visiteurs, soigneurs, animaux.

Bien que vilipendé, le zoo conserve une forte popularité. Cependant, ses visiteurs ont des profils variés : touristes jetant à peine un coup d'œil aux enclos, habitués, enfants agités... En tous les cas, les visiteurs voient leurs pas guidés, leurs regards encadrés (p. 147). Certains y ressentent de l'émerveillement, d'autres de l'amusement et parfois de l'ennui. D'autres y apprécient le spectacle de la transgression qu'offrent les animaux apparaissant exempts du carcan social. Les motivations des visiteurs sont néanmoins souvent marquées par une « appétence pour le vivant » (p. 163). Le zoo leur permet de voir « en vrai » des animaux qui hantent leurs imaginaires alors qu'ils recherchent l'extraordinaire, la beauté et l'exotisme dans une « articulation entre l'ici et l'ailleurs » (p. 161). De ce fait, certains animaux, tels les pandas, sont particulièrement attractifs. La proximité avec l'animal est d'ailleurs régulièrement monnayée (p. 82-84). Le visiteur s'offre ainsi un frisson du sauvage, mais en sécurité, les animaux étant abattus au moindre danger (p. 174). Et les visiteurs « [...] sont heureux d'être proches précisément parce que la limite est claire » (p. 73).

Le personnel du zoo, en particulier les soigneurs, a une place différente. Si leur travail est laborieux et dangereux, leur salaire bas, leur métier dangereux, ils possèdent un prestige en côtoyant les locataires à plumes ou à poils : « C'est la proximité aux animaux qui donne du sens au travail » (p. 237). Leur métier repose d'ailleurs sur l'apprentissage du comportement des animaux, car « Travailler au zoo implique [...] d'être confronté à la pluralité de ce qu'est vivre avec des animaux » non familiers (p. 242). De ce fait, l'attitude des soigneurs oscille, vis-à-vis des animaux, entre sentiment et utilitarisme. J. Estebanez relève toutefois une fracture générationnelle et genrée : les employés les plus anciens sont souvent des hommes, leur métier se rapprochant davantage de l'élevage agricole (p. 226), ils développent une distance affective avec les animaux. À l'inverse, de jeunes femmes expriment davantage leur attachement à l'endroit des locataires des zoos (p. 163-164 ; p. 233-234).

Ces derniers, les animaux, ne sont pas oubliés par l'auteur. Leurs vies ne sont pas la carte postale offerte en spectacle. Le zoo présente en effet une image édenique « où les proies et les prédateurs vivent en paix et en harmonie » (p. 172-173). D'ailleurs, les morts des animaux sont invisibilisées (p. 170, 176, 232, et 247 et 254). De même, et non sans un certain paradoxe, le zoo prend pour modèle la vie des animaux à l'état sauvage. Pourtant, des animaux du zoo qui ne vivent pas dans leur milieu naturel voient leurs comportements atrophiés par ce manque de liberté (Stéréotypie, p. 177). D'autres s'adaptent. Ils jouent et échangent avec les humains qui

¹³ Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

les entourent et vont jusqu'à créer des «cultures hybrides» (p. 181). Enfin, bien des animaux voient leur aspect physique se transformer au fil des générations. Mais l'ensemble des animaux n'ont pas le même traitement, le zoo reposant sur des hiérarchies entre les hommes et les autres animaux, entre les animaux du zoo et les commensaux qui y circulent (p. 248), entre des espèces phares et celles communes. Enfin, certains individus deviennent de véritables stars. Dans tous les cas, les animaux voient «leurs comportements cadrés» (p. 168). Des dispositifs sont installés pour éviter toute fugue (p. 86). Les animaux violents sont isolés (p. 172). Leurs semences sont congelées dans l'illusion d'une vie sans vie (p. 215 et 261). Pourtant, les hommes sont loin de tout maîtriser et les animaux débordent bien souvent du cadre qui leur est imposé.

Pour finir, J. Estebanez questionne le renouvellement des missions du zoo actuel souhaitant apparaître non «comme un espace d'enfermement mais comme un dispositif de sauvegarde» (p. 189). Face à une critique grandissante de la captivité des animaux sauvages (p. 193 sur les cirques, zoos et delphinariums), dans le contexte d'extinction d'un grand nombre d'espèces (p. 180, 187), le zoo écrit aujourd'hui un nouveau récit autour de l'«imaginaire de la réparation» (p. 202-209). Alors que les zoos s'alimentaient auparavant par des captures meurtrières, le zoo ambitionne maintenant de devenir l'«arche de Noé» (p. 187-188) et met en exergue la conservation des animaux. De ce fait, les zoos amplifient la domestication des animaux par l'élevage. Une bureaucratie de la reproduction s'est mise en place dès les années 1970 (p. 206). «Cette vision techniciste d'un vivant structuré par des opérations de gestion de population, à l'échelle de la planète» connaît des limites. Tout d'abord, les zoos agissent sur un nombre infinitésimal d'espèces, s'en tenant principalement aux animaux charismatiques. Car ces institutions demeurent avant tout des lieux de divertissement. D'ailleurs, bien des zoos, dont une part importante est en gestion privée, ne participent pas à la conservation des espèces (p. 212). Par ailleurs, la reproduction en captivité est souvent une gageure, les gestionnaires faisant face au défi du maintien de la variabilité génétique avec un nombre limité d'individus. Partant, la majorité des animaux ne sont pas reproduits (p. 230). Quand, ils le sont, ils sont souvent séparés et déplacés ou inséminés. Certains peuvent même être éliminés, y compris en bonne santé (Marius, la girafe, p. 252), quand ils ne trouvent pas leur place dans le plan de gestion des zoos. Enfin, la réintroduction dans les espaces sauvages est rare et souvent problématique (p. 219). Les animaux des zoos ne sont en effet, le plus souvent, plus adaptés à la vie sauvage (difficulté de dissimulation et de reproduction notamment). D'ailleurs, les quelques contre-exemples révèlent plutôt un rapport de pouvoir de l'homme sur les

animaux et le monde. À titre d'illustration, la résurrection du Quagga, sous-espèce de zèbre est d'abord modelée par une forte sélection (p. 217). De même, les réintroductions du bison d'Amérique et du cerf du Père David (p. 198, 206 et 220) marquent en premier lieu une intervention forte sur le milieu de réintroduction.

Pour conclure, J. Estebanez porte une réflexion stimulante et parfois neuve sur le zoo, ce dernier étant «un lieu où les animaux réels questionnent constamment les limites fragiles qui distinguent le sauvage du domestique» (p. 177). Et cette analyse dépasse largement le cadre du zoo, ce dernier se situant dans un «système moral et matériel» (p. 187).

Clotilde Maurau Boitard

(Université de Rouen Normandie, GRHis,
Mont-Saint-Aignan, France)

clotilde.maurau@laposte.net

Rules. A short history of what we live by

Lorraine Daston

Princeton University Press, 2022, 359 p.

Avec *Rules (Règles. Une brève histoire de ce qui régit nos existences)*, l'historienne des sciences Lorraine Daston, directrice émérite au sein du Max Planck Institute for the History of Science, à Berlin, poursuit, dans le sillage d'*Objectivity*¹⁴ et d'*Against nature*¹⁵, une vaste enquête sur les formes historiques de l'ordre et de la rationalité depuis la période médiévale. Elle interroge ici la manière dont les sociétés ont, au fil du temps, inventé des règles pour stabiliser et rendre intelligible leur propre fonctionnement.

Dans *Objectivity*, les auteurs proposent une approche culturelle de la notion d'objectivité scientifique à partir de l'analyse d'illustrations tirées d'atlas scientifiques produits à différentes époques. Ils distinguent trois régimes de représentation correspondant à autant de vertus épistémiques : le «plus vrai que nature», l'«objectivité mécanique» et le «jugement expert», chacun renvoyant à une conception spécifique de l'objectivité. Chacun de ces régimes s'affirme plus particulièrement à une période historique donnée – le premier dominant au XVIII^e siècle, le second au XIX^e siècle, et le troisième au XX^e siècle – tout en continuant à coexister et à se chevaucher dans les pratiques scientifiques.

Dans *Against nature*, Daston interroge la nature comme dépositaire social de l'ordre : comment les êtres humains, quelles que soient les époques et les cultures, en

¹⁴ Daston L., Galison P.L., 2007. *Objectivity*, New York, Zone Books.

¹⁵ Daston L., 2019. *Against nature*, Cambridge/London, The MIT Press.

sont-ils venus à définir ce qui doit être, en fonction de ce qui est dans la nature ? Loin d'être un simple donné, la nature fonctionne comme un miroir normatif à travers lequel les sociétés légitiment leurs propres hiérarchies et idéaux de stabilité.

Avec *Rules*, le pari ambitieux consiste à déployer une histoire longue, située et empirique des règles, de leurs formes, de leurs usages et de leurs paradoxes dans la tradition occidentale – depuis les savoirs vernaculaires gréco-romains jusqu'au monde contemporain.

Sous ce vocable, l'auteure englobe aussi bien la loi écrite et impersonnelle de la rationalité bureaucratique que les règles d'usage, pratiques et techniques, telles que les recettes culinaires médiévales ou les protocoles expérimentaux dans les laboratoires scientifiques, en insistant sur les particularités épistémiques. Son enquête mentionne les algorithmes contemporains, qu'elle présente comme la forme la plus récente – et peut-être la plus radicale – de la volonté de formaliser et d'automatiser le jugement. Sont également convoquées les prescriptions morales, des règles monastiques aux codes des moralistes modernes, ainsi que les règles sociales du quotidien qu'incarnent les règlements affichés dans les parcs, la signalétique publique ou les codes de politesse.

À travers cette vaste typologie, Daston montre que la formation des règles ne répond pas à un idéal abstrait de rationalité, mais qu'elle constitue avant tout une réponse existentielle à la peur du désordre, de l'arbitraire et de l'incertitude. La règle apparaît comme une technologie culturelle de la stabilisation, élaborée pour conférer au monde un ordre intelligible et prévisible. De ce fait, elle imprègne tous les domaines de l'expérience humaine, se déployant sous des formes multiples, à la fois précises dans leurs usages et souvent enchevêtrées dans leurs applications. Cette pluralité soulève un véritable défi de classification. Pour y répondre, l'auteure propose une typologie des formes historiques de la règle, articulée autour de trois grands types, conçus non comme des catégories closes mais comme des idéal-types wébériens.

Le « modèle », fondé sur l'imitation, renvoie à un savoir pratique qui incorpore l'expérience et s'adapte au contexte. Les traditions pédagogiques ou les savoir-faire artisanaux relèvent de ce registre, dont l'enjeu principal est la transmission d'un art du faire. L'idée d'« algorithme », à l'inverse, se caractérise par son abstraction, sa prétention à l'universalité et son application mécanique. Présente aussi bien dans l'arithmétique médiévale que dans les systèmes informatiques contemporains, elle incarne l'idéal moderne de standardisation, de rationalisation et d'automatisation du jugement. Enfin, la loi occupe une position intermédiaire, elle est générale et vise l'universalité, tout en ménageant la part

délibérative du jugement humain. Moins rigide que l'algorithme mais plus abstraite que le modèle, elle traduit la tentative de formuler l'universel sans renoncer à l'interprétation.

À cette typologie descriptive, Daston ajoute trois grandes tensions qui structurent l'histoire longue des règles. Celles-ci peuvent être « épaisses » ou « fines » selon leur degré de formulation, « rigides » ou « flexibles » dans leur mode d'application, et « générales » ou « spécifiques » quant à leur champ d'intervention. Le modèle est une règle épaisse, car il ne peut être appliqué mécaniquement : il dépend d'un examen minutieux du contexte et suppose un jugement pratique. Son application est donc flexible et spécifique, adaptée aux situations singulières et aux communautés dans lesquelles il s'inscrit. À l'inverse, l'algorithme constitue une règle fine, conçue pour s'appliquer à une infinité de cas semblables. Il se caractérise par une rigidité procédurale qui exclut l'interprétation humaine, et par une portée générale qui fait abstraction des contextes particuliers. Entre ces deux pôles, la loi cherche à concilier la règle et le cas, l'ordre et l'exception.

L'entreprise de Daston consiste à penser les règles comme un espace de variations historiques, en ancrant les extrêmes d'un large spectre de possibilités dans des configurations empiriques situées, tout en dégageant les lignes de force d'une histoire longue des rationalités, fondée sur la diversité des formes de règle et leurs agencements spécifiques. Elle part du constat qu'à l'époque ancienne, les sociétés s'appuyaient sur des figures exemplaires : le modèle y tenait une place centrale, comme en témoigne la *Règle de saint Benoît*, continuellement adaptée aux circonstances par l'abbé afin d'assurer la cohésion et la stabilité de la communauté monacale.

À partir de la Renaissance, la formalisation croissante des arts mécaniques et savants introduit une nouvelle manière d'envisager la règle : les manuels techniques et les traités de savoir-faire transforment les pratiques en prescriptions explicites, conférant ainsi aux savoirs pratiques une dimension normative et codifiée. Cette portée générique est néanmoins contrebalancée par la persistance de règles « épaisses », notamment dans les ouvrages artisanaux, où la singularité des cas n'est pas supplantée par le formalisme mécanique, même si des éléments prescriptifs tendent à se développer.

Avant l'ère des machines, les dispositifs de calculs connaissent déjà un essor, sans pour autant se présenter d'emblée comme des objets abstraits : ils relèvent de procédures répétées, transmises de mémoire et fondées sur la pratique. La mise en place progressive de la division du travail favorise ensuite la standardisation du calcul, en lien avec l'essor de l'abstraction mathématique.

Avec l'avènement des machines à calculer, cette évolution s'accélère : la notion d'intelligence algorithmique se redéfinit, et avec elle, la responsabilité humaine face à la règle, désormais conçue comme une procédure fine, explicite et automatisable. Ce processus s'accompagne d'une prolifération sans précédent de règlements spécifiques, qui caractérise les sociétés contemporaines : celles-ci apparaissent désormais saturées de normes et de réformes continues, touchant tous les pans de la vie quotidienne – urbanisme, police, hygiène, santé ou encore orthographe. Cette montée en puissance est expliquée par la densification des populations qui a rendu nécessaire une normalisation accrue de l'espace public – qu'il s'agisse de la circulation, de la propreté ou de la surveillance. Ce phénomène est également corrélé à l'expansion du commerce, à l'intensification des flux de biens et à la consolidation politique des États modernes.

Si les règles fines ont proliféré dans tous les domaines depuis les Lumières, Daston souligne toutefois que, derrière ces prescriptions – bureaucratiques ou algorithmiques –, se trouvent une multitude d'acteurs humains : juristes, consultants, fonctionnaires, mais aussi citoyens, qui en corrigent les excès ou les contestent publiquement, notamment sur les réseaux sociaux, en dénonçant, par exemple, certains algorithmes.

La tension entre le cadre générique des règles épaisses et la multiplicité des prescriptions modifiables constitue une constante historique, mais elle atteint aujourd'hui un degré inédit. L'auteure y voit l'avènement d'un universalisme du détail, où la norme s'exprime à l'échelle humaine – dans les gestes les plus ordinaires comme le tri des déchets, les normes linguistiques ou la créativité artistique – sous la forme de milliers de prescriptions mineures, souvent intériorisées au point de devenir des habitudes. Dans cette quête inatteignable de règles inflexibles, notre monde incertain a perdu son « modèle », et ses voies d'ajustement aux circonstances.

Derrière l'ambition de l'ouvrage, on peut toutefois regretter une typologie schématique, dont la cohérence se construit au prix d'une certaine perte de nuances. C'est

sans doute le principal reproche que l'on peut adresser à ce récit, qui nous fait passer sans transition de l'infiniment grand – celui des vastes découpages historiques –, à l'infrahumain, incarné par les manuels de cuisine ou les règles de politesse. Il manque également un positionnement plus explicite vis-à-vis des théories contemporaines de la régulation, concernant, par exemple, les distinctions établies entre « règles » et « conventions » dans la littérature scientifique. On peut dès lors se demander comment, dans un monde saturé de règles, intégrer les revendications à exister hors d'elles, ainsi que les formes d'expressivité qui se construisent précisément à leurs marges.

En dépit de l'ampleur vertigineuse de cette entreprise, qui embrasse sur deux millénaires un objet à la fois omniprésent et diffus, le constat d'une bascule d'un monde de règles épaisses vers un univers dominé par les règles fines offre un apport stimulant à la théorie politique contemporaine. L'ouvrage invite ainsi à des réflexions de perspectives sur la normativité, c'est-à-dire sur ce que pourraient être les règles d'une société à l'ère de la numérisation croissante, où la frontière entre règles fines et règles épaisses tend précisément à se brouiller.

Dès lors, on pourra d'autant plus regretter que les XX^e et XXI^e siècles, pourtant cruciaux pour la rationalisation bureaucratique et les ruptures de grands modèles scientifiques, ne soient pas abordés dans le récit de l'historienne des sciences. Mais en définitive, *Rules* prolonge le fil directeur des travaux de Daston : qu'il s'agisse de l'objectivité scientifique, de norme morale ou de la règle administrative, l'ordre apparaît toujours comme le produit d'une négociation historique, patiemment façonné dans l'épaisseur du temps et structuré par des découpages épistémiques successifs, révélant la diversité des régimes de rationalité qui jalonnent l'histoire occidentale.

Virginie Tournay

(CNRS, CEVIPOF, Paris, France)

virginie.tournay@sciencespo.fr